

Description

Les films rétroréfléchissants ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE sont des films rétroréfléchissants flexible, autoadhésifs résistants aux intempéries et présentant une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. La surface lisse des films rétroréfléchissants ORALITE® 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE assure une aptitude excellente à l'impression. Le système rétroréfléchissant des films ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE est composé de billes de verre à effet catadioptrique noyées dans une couche de matière plastique transparente (correspond à la classe RA 2, le design B, jadis le type II).

Les coefficients de rétroréflexion et les couleurs en lumière du jour sont conformes aux spécifications internationales pour les matériaux réfléchissants de cette catégorie, comme EN 12899-1 (Europe), DIN 67520 et DIN 6171 (Allemagne), BS 873: Part 6 (Grande-Bretagne), NFP 98-520 (France), SN 640878 (Suisse), ASTM D 4956 (États-Unis), JIS Z 9117 (Japon).

Surface

Film PVC spécial coulé

Adhésif

Solvant de polyacrylate, adhésion détachable

Matériau protecteur

Carton siliconé couché PE sur les deux faces, 145 g/m².

Les références d'article et de bobine apposées sur le carton siliconé garantissent la traçabilité intégrale de l'ensemble des paramètres de production et des matières premières.

Domaines d'utilisation

Les films rétroréfléchissants ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE sont été spécialement conçus pour la fabrication de marquages d'avertissement pour véhicules. Pour les détacher des surfaces peintes, il faut les soumettre à l'action de la chaleur. Les films sont prévus pour une utilisation de moyen durée en extérieur. La structure spéciale des cellules permet d'identifier le fabricant du film rétroréfléchissant.

Le produit est disponible avec la mention imprimé exigée pour les marquages d'avertissement pour véhicules conformément à la norme TPESC A 10071, soit en kit d'application, soit en bobines.

Il faut utiliser les films rétroréfléchissants ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE dans le respect des dispositions nationales en vigueur!

Caractéristiques techniques

Coefficients de réflexion minimum (DIN 67520, partie 1 et 2, état neuf)

Les valeurs entre parenthèses sont les coefficients de rétroréflexion minimum les plus élevés fixés par les spécifications internationales pour les matériaux réfléchissants de cette catégorie.

Réflexion spécifique minimum R' en cd / lx par m²									
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
Angle d'éclairage	5°	30°	45°	5°	30°	45°	5°	30°	45°
Blanc (010)	70	30	10	50	24	9	5	2,5	1,5
Jaune (020)	50	22	7	35	16	6	3	1,5	1
Rouge (030)	145	6	2	10	4	0	1	0,5	0,5

Coordonnées chromatiques									
	1		2		3		4		Luminance β
	x	y	x	y	x	y	x	y	
Blanc (010)	0,305	0,315	0,335	0,345	0,325	0,355	0,295	0,325	$\geq 0,27$
Jaune (020)	0,494	0,505	0,47	0,48	0,513	0,437	0,545	0,454	$\geq 0,16$
Rouge (030)	0,735	0,265	0,7	0,25	0,61	0,34	0,66	0,34	$\geq 0,03$

Épaisseur* (sans papier protecteur et adhésif)	0,090 mm
Résistance aux températures	collé sur aluminium, de -56° C à +82° C
Adhésivité de départ* (méthode d'essai FINAT n° 1, après 24 h, acier inoxydable)	15 N/25 mm (déchirure du film)
Garantie de stockage**	2 ans
Température de collage	$> +10^{\circ}$ C
Résistance dans le temps exposition verticale aux intempéries (atmosphère normale, Europe centrale)	4 ans (non imprimé)

* Valeur moyenne ** dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité

REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vices de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL sur le site www.orafol.com.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.